

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

La Société ENNAKL AUTOMOBILES

Siège social : Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis

La société ENNAKL AUTOMOBILES, publie ci-dessous, ses états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2019, tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2019. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : Mr Mohamed Lassaad BORJI et Mr Salah MEZIOU.

BILAN
Au 31/12/2019

(Montants exprimés en Dinars)

	<u>Note</u>	<u>Au</u> <u>31/12/2019</u>	<u>Au</u> <u>31/12/2018</u>
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
Actifs immobilisés :			
Immobilisations incorporelles		2 583 222	2 583 222
Moins :Amortissements		(2 478 242)	(2 366 607)
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :	(A-1)	104 980	216 615
Immobilisations corporelles		94 558 721	92 110 437
Moins :Amortissements		(27 655 800)	(24 571 392)
Moins :Provisions		(42 440)	-
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES :	(A-1)	66 860 481	67 539 045
Participations et créances liées à des participations	(A-2)	72 856 687	73 516 687
Autres immobilisations financières	(B-1)	2 444 250	2 503 001
Moins :Provisions		(2 747 196)	-
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES :		72 553 741	76 019 688
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS :		139 519 202	143 775 348
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks	(B-2)	63 661 414	74 198 606
Moins :Provisions		(901 814)	(1 991 345)
TOTAL STOCKS :		62 759 600	72 207 261
Clients et comptes rattachés	(B-3)	57 629 579	36 892 081
Moins :Provisions		(1 284 775)	(1 247 806)
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES :		56 344 804	35 644 275
Autres actifs courants	(B-4)	10 192 901	8 966 899
Liquidités et équivalents de liquidités	(B-5)	11 272 061	11 012 819
TOTAL DES ACTIFS COURANTS :		140 569 366	127 831 254
TOTAL DES ACTIFS :		280 088 568	271 606 602

BILAN**Au 31/12/2019****(Montants exprimés en Dinars)**

	Note	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital social		30 000 000	30 000 000
Réserves et Autres capitaux propres		68 980 463	63 040 463
Fonds social		439 423	689 648
Résultats reportés		4 625	2 651
TOTAL CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE :	(B-6)	99 424 511	93 732 762
RESULTAT DE L'EXERCICE :		18 669 316	24 063 973
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION (I) :	(A-3)	118 093 827	117 796 735
<u>PASSIFS</u>			
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
Provision pour risques et charges	(B-7)	9 282 121	5 679 954
Emprunts	(B-8)	10 635 072	15 408 625
Dépôts et cautionnements		4 000	4 000
Autres passifs non courants	(B-9)	578 151	681 418
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS :		20 499 344	21 773 997
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	(B-10)	121 110 356	114 922 064
Autres passifs courants	(B-11)	9 760 263	7 665 371
Concours bancaires et autres passifs financiers	(B-12)	10 624 778	9 448 435
TOTAL DES PASSIFS COURANTS :		141 495 397	132 035 870
TOTAL DES PASSIFS (II) :		161 994 741	153 809 867
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS (I+II) :		280 088 568	271 606 602

ETAT DE RESULTAT
(Modèle de Référence)
De la période clôturée au 31/12/2019
(Montants exprimés en Dinars)

	<u>Note</u>	<u>Au 31/12/2019</u>	<u>Au 31/12/2018</u>
Revenus	(R-1)	408 758 370	358 114 718
Coût des ventes	(R-2)	344 424 946	304 709 349
MARGE BRUTE		64 333 424	53 405 369
Frais de distribution	(R-3)	24 927 611	20 843 215
Frais d'administration	(R-3)	14 795 614	11 688 880
Autres charges d'exploitation	(R-4)	590 116	1 500 877
Autres produits d'exploitation	(R-5)	3 469 758	2 751 751
RESULTAT D'EXPLOITATION		27 489 841	22 124 148
Charges financières nettes	(R-6)	2 870 409	2 184 176
Produits des placements et dividendes reçus	(R-7)	9 341 585	9 134 278
Autres gains ordinaires	(R-8)	828 561	986 452
Autres pertes ordinaires	(R-9)	6 939 654	513 090
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOTS :		27 849 924	29 547 612
Impôt sur le résultat	(R-10)	9 180 608	5 483 639
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOTS		18 669 316	24 063 973
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		18 669 316	24 063 973

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**(Modèle Autorisé)****Au 31/12/2019****(Montants exprimés en Dinars)**

	<u>Au 31/12/2019</u>	<u>Au 31/12/2018</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net après impôts	18 669 316	24 063 972
Ajustements pour :		
- Amortissement	3 925 731	3 708 820
- Régularisation des amortissements	-	374 576
- Provisions nettes de reprises de provisions	5 175 139	424 604
Variations des:		
- Stocks	10 537 192	(29 620 354)
- Créances	(20 737 498)	(9 987 105)
- Autres actifs courants	(1 061 900)	1 553 630
- Fournisseurs et autres dettes	7 536 705	37 950 013
- Autres passifs	2 094 892	3 015 882
Plus ou moins-values de cessions d'immobilisations corporelles	(159 245)	(364 604)
Résultat des opérations de placement	(59 861)	(51 769)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	<u>25 920 471</u>	<u>31 067 665</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décassements affectés à l'acquisition d'immobilisations	(4 767 595)	(17 583 238)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations	400 455	460 183
Décassements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières	-	(11 787 688)
Encaissements provenant du remboursement d'emprunt obligataire	660 000	660 000
Encaissements provenant des opérations de placement	59 861	51 769
Encaissements sur prêts du personnel et cautions	58 751	433 581
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	<u>(3 588 528)</u>	<u>(27 765 393)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Dividendes et autres distributions	(17 400 000)	(19 500 000)
Décassements fond social	(1 075 491)	(1 188 979)
Décassements affectés aux remboursements d'emprunts et de billets à ordre	(24 814 983)	(9 117 839)
Encaissements provenant des billets à ordre	21 217 773	9 974 899
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	<u>(22 072 701)</u>	<u>(19 831 919)</u>
VARIATIONS DE TRESORERIE	<u>259 242</u>	<u>(16 529 647)</u>
Trésorerie au début de l'exercice	11 012 819	27 542 466
Trésorerie à la fin de l'exercice	11 272 061	11 012 819

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019

I- Note préliminaire

La Société **Ennaki Automobiles** est une société anonyme créée le 06 Février 1965 par un groupement d'entreprises publiques avec un capital de 100 000 Dinars. Elle a été privatisée au courant de l'année 2007. En 2010, elle a été introduite en bourse pour une portion de 40 % de son capital. Elle est cotée sur deux bourses différentes à savoir la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis à hauteur de 30 % du capital et la Bourse de Casablanca à hauteur de 10 % du capital.

L'objet principal de la Société **Ennaki Automobiles** est la commercialisation du matériel de transport, le service après-vente (y compris les pièces de rechange) et tout ce qui se rapporte à ce domaine.

La société **Ennaki Automobiles** est l'importateur et le distributeur officiel en Tunisie des véhicules neufs des marques : Volkswagen, Volkswagen Utilitaires, Audi, Porsche, SEAT et Škoda.

II- Faits marquants de l'exercice

L'année 2019 était riche d'évènements pour la Société **Ennaki Automobiles**. Les faits les plus marquants sont :

- Pour la deuxième année consécutive, la société **Ennaki Automobiles** conforte sa position de leader des marques de véhicules importés avec une part de marché de 14% ;
- L'installation des premières bornes de recharges électriques à Porsche Tunisie ;
- Le passage du taux d'IS à 35% +2% Contribution.

III- Référentiel comptable

Les états financiers de la Société **Ennaki Automobiles** ont été établis et présentés conformément aux méthodes comptables telles que prescrites, notamment, par la loi n°96-112 du 30 Décembre 1996, relative au système comptable des entreprises, le décret 96-2459 du 30 Décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et l'arrêté du Ministre des finances portant approbation des normes comptables ainsi que les différentes dispositions du code de commerce et dans le respect des hypothèses sous-jacentes (la continuité d'exploitation et la comptabilité d'engagement), et par référence aux conventions comptables prévues par le cadre conceptuel de la comptabilité financière.

Il est à noter que la société prépare aussi des états financiers individuels et consolidés selon les normes internationales de l'information financière (IFRS)

IV- Bases de mesure et principes comptables pertinents appliqués

Les principes comptables les plus pertinents tels que retenus par la Société **Ennaki Automobiles** pour l'élaboration de ses états financiers se résument comme suit :

- a. **Base de mesure :**
Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués par référence à la convention du coût historique.
- b. **Unité monétaire :**
Les états financiers de la Société **Ennaki Automobiles** sont libellés en Dinar Tunisien.

c. Immobilisations et amortissements

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition comprenant tous les frais incorporables au coût. Elles sont amorties selon le mode linéaire qui tient compte de la durée de vie estimée de chaque bien et selon les taux suivants :

- Logiciels : 33,33%
- Constructions : 5%
- Matériels et outillages : 10%
- Matériels de transport : 20%
- Matériels informatiques : 33,33%
- Equipements de bureau : 10%
- Agencements et aménagements : 10%

Les immobilisations avec une valeur d'acquisition inférieure à 500 Dinars sont amorties en totalité dès le premier exercice de leur acquisition.

d. Stocks

Les flux d'entrée et de sortie des stocks de la Société **Ennaki Automobiles** sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent.

Les stocks de véhicules neufs sont valorisés à leur prix d'achat unitaires par numéro de châssis majorés des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport et autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments.

Les stocks de véhicules d'occasion sont valorisés à leur prix d'achat unitaires par numéro de châssis majorés d'autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments.

Les stocks de pièces sont évalués initialement à leur coût d'acquisition en application de la méthode du coût moyen pondéré calculé à la fin de la période.

Le stock d'ordres de réparations est valorisé au coût des pièces de rechanges utilisées et non encore facturées au client à la date de clôture.

e. Placements

Les placements à court terme sont constatés à leur coût d'acquisition lors de la souscription, alors que les sorties sont comptabilisées par la méthode du coût moyen pondéré.

f. Participations

Les titres de participation sont valorisés à leurs coûts historiques. Ils font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur comptable est supérieure à leur valeur d'usage.

g. Revenus

Les revenus provenant de la vente des véhicules sont comptabilisés à la constatation du fait générateur matérialisant le transfert des principaux risques et avantages inhérents à la propriété qui coïncide généralement la facturation du véhicule.

h. Impôts sur les bénéfices

A partir de 2019, la société est assujettie à l'impôt sur les sociétés au taux de 35% ainsi qu'à la contribution sociale de solidarité au taux de 2%.

La charge de l'impôt sur les bénéfices est déterminée sur la base de la méthode de l'impôt exigible.

V- Notes sur les actifs

B-1) Autres immobilisations financières

Les immobilisations financières se détaillent comme suit :

Autres immobilisations financières		
	déc.-19	déc.-18
Prêts au personnel LT	1 795 731	1 823 682
Dépôt et cautionnement	648 519	679 319
Total	2 444 250	2 503 001

B-2) Stocks

Les stocks sont répartis comme suit :

Stocks		
	déc.-19	déc.-18
Stock véhicules neufs	62 308 142	72 619 753
Volkswagen	10 520 551	5 511 094
Volkswagen Utilitaires	2 087 463	2 561 634
Audi	12 711 377	10 559 767
Porsche	7 136 874	5 695 397
MAN	214 281	447 281
SEAT	13 264 570	13 492 938
Škoda	2 632 163	3 236 141
Stock en transit et encours de dédouanement	13 740 863	31 115 501
Stock véhicules d'occasions	526 500	604 500
Stock de réparations en cours	800 474	967 033
Stock carburants et lubrifiants	26 298	7 320
Sous-total	1 353 272	1 578 853
Provision ¹	(901 814)	(1 991 345)
Total	62 759 600	72 207 261

⁽¹⁾La politique de provision du stock des véhicules neufs de la Société **Ennaki Automobiles** est la suivante :

- Absence de provision pour les véhicules dont l'âge en stock est < 2 ans.
- Une provision de 20% à partir de la troisième année et pour chaque année d'ancienneté, pour les véhicules dont l'âge en stock est > 2 ans.

La provision sur les stocks est composée d'une provision sur le stock de véhicules neufs pour 497 591 DT et une provision sur le stock des travaux en cours pour 404 223 DT.

B-3) Clients et comptes rattachés

Cette rubrique se présente comme suit :

Clients et comptes rattachés		
	déc.-19	déc.-18
Clients	15 813 573	15 634 079
Effets à recevoir	40 766 341	20 193 674
Clients douteux	865 259	862 191
Effets et chèques impayés	184 406	202 137
Sous-total	57 629 579	36 892 081
Provision ¹	(1 284 775)	(1 247 806)
Total	56 344 804	35 644 275

¹La politique de provisionnement des créances douteuses de la Société **Ennaki Automobiles** est la suivante :

- Absence de provision pour les créances dont l'échéance remonte à une période inférieure ou égale à 6 mois à la date de clôture comptable,
- Un taux de provision de 50% est pratiqué sur les créances dont l'échéance remonte à une période entre 6 mois et une année à la date de clôture comptable.
- Un taux de provision de 100% est pratiqué sur les créances dont l'échéance remonte à une date supérieure ou égale à une année à la date de clôture comptable.
- Les créances impayées transférées au service contentieux sont totalement provisionnées.

B-4) Autres actifs courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Autres actifs courants			
		déc.-19	déc.-18
Avances et prêts au personnel	1	950 521	942 733
Autres comptes débiteurs		859 550	357 926
Crédit d'impôt		-	764 881
Fournisseurs avances et acomptes		486 198	302 289
Charges constatées d'avance		430 072	444 681
Produits à recevoir	2	7 816 252	6 668 183
Sous-total		10 542 593	9 480 693
Provision		(349 692)	(513 794)
Total		10 192 901	8 966 899

1 Avances et prêts au personnel

Avances et prêts au personnel			
		déc.-19	déc.-18
Prêts au personnel CT		831 888	777 302
Avances sur salaires		118 633	165 431
Total		950 521	942 733

2 Produits à recevoir

Produits à recevoir		
	déc.-19	déc.-18
Supports et ristournes constructeurs	3 519 942	3 935 200
Dividendes	3 999 750	1 999 700
Remboursement assurance	-	500 000
Loyers à recevoir	124 080	109 800
Intérêts / Fonds gérés et emprunt obligataire	64 410	82 500
Intérêts créditeurs	52 698	16 932
Autres produits à recevoir	55 372	24 051
Total	7 816 252	6 668 183

B-5) Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Liquidités et équivalents de liquidités		
	déc.-19	déc.-18
Banques créditrices	8 802 731	8 753 045
Chèques à l'encaissement	2 447 541	2 245 563
Caisses	11 450	11 450
Effets à l'encaissement	4 797	2 761
Régies d'avances et accreditifs	5 542	-
Total	11 272 061	11 012 819

VI- Notes sur les capitaux propres et les passifs

B-6) Capitaux propres

Les capitaux propres sont répartis comme suit :

Capitaux propres		
	déc.-19	déc.-18
Capital social	30 000 000	30 000 000
Fonds social	439 423	689 648
Résultats antérieurs	4 625	2 651
Réserves et Autres capitaux propres	68 980 463	63 040 463
Total des capitaux propres avant résultat	99 424 511	93 732 762
Résultat de l'exercice	18 669 316	24 063 973
Total des capitaux propres (avant affectation)	118 093 827	117 796 735

B-7) Provision pour risques et charges

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Provision pour risques et charges		
	déc.-19	déc.-18
Provision pour litiges	1 614 119	1 730 865
Provision pour autres risques et charges	7 668 002	3 949 089
Total	9 282 121	5 679 954

B-8) Emprunts

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Emprunts		
	déc.-19	déc.-18
Emprunt Attijari Bank	10 635 072	15 408 625
Total	10 635 072	15 408 625

B-9) Autres passifs non courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Autres passifs non courants		
	déc.-19	déc.-18
Indemnité pour départ à la retraite	578 151	681 418
Total	578 151	681 418

B-10) Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Fournisseurs et comptes rattachés		
	déc.-19	déc.-18
Fournisseurs locaux	11 638 112	2 661 807
Fournisseurs d'immobilisations	184 882	1 533 295
Fournisseurs groupe	2 823 617	999 417
Fournisseurs étrangers	92 126 456	76 111 801
Fournisseurs effets à payer	80 328	13 428
Fournisseurs retenues de garantie	516 098	2 486 815
Fournisseurs factures non parvenues	13 740 863	31 115 501
Total	121 110 356	114 922 064

1 Fournisseurs étrangers

Fournisseurs étrangers		
	déc.-19	déc.-18
Volkswagen	38 890 330	39 101 276
Audi	13 172 102	16 308 362
SEAT	32 519 562	16 822 119
Škoda	7 481 137	2 123 146
Porsche	-	1 748 938
Autres fournisseurs étrangers	63 325	7 960
Total	92 126 456	76 111 801

B-11) Autres passifs courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Autres passifs courants		
	déc.-19	déc.-18
Etats impôts et taxes	4 371 028	2 539 563
Provision pour congés payés	520 487	565 472
Débours douanes	24 550	24 550
Débours cartes grises	456	64 277
CNSS	1 452 661	1 383 733
Assurance groupe	244 804	266 723
Charges à payer	3 097 915	2 710 524
Produits constatés d'avances	-	60 000
Créditeurs divers	48 362	50 529
Total	9 760 263	7 665 371

B-12) Concours bancaires et autres passifs financiers

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Concours bancaires et autres passifs financiers		
	déc.-19	déc.-18
Échéances à moins d'un an sur emprunts	4 773 552	4 448 435
Billets à ordre Amen Bank	5 851 226	5 000 000
Total	10 624 778	9 448 435

VII- Notes sur l'état de résultat

R-1) Revenus

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Revenus		
	déc.-19	déc.-18
Ventes véhicules neufs	376645705	332 044 727
Ventes véhicules neufs en hors taxe	9304995	4 912 324
Ventes véhicules d'occasion	2 038 286	669 820
Ventes pièces de rechange et lubrifiants	16 869 628	16 446 063
Ventes travaux atelier	3 261 742	3 499 570
Ventes carburants	11 829	5 630
Ventes travaux extérieurs véhicules neufs	115 099	156 223
Ventes accessoires véhicules neufs	511 086	380 361
Total	408 758 370	358 114 718

R-2) Coût des ventes

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Coût des ventes		
	déc.-19	déc.-18
Achats de véhicules neufs	241 211 110	245 870 722
Achats de véhicules d'occasion	1 803 110	1 149 688
Achats de pièces de rechange	15 855 328	14 888 622
Achats des accessoires	553 188	554 223
Charge personnel direct	3 354 908	3 271 659
Frais de transit	117 527	120 741
Droits de consommation	62 892 910	60 552 588
Assurance maritime	537 517	376 758
Fret maritime	5 739 896	4 918 893
Frais de gardiennage (STAM)	319 735	641 789
Frais de magasinage	410 691	842 324
Achats de lubrifiants	715 034	669 752
Travaux extérieurs	188 981	219 231
Achats atelier	187 818	252 712
Variation de stocks	10 537 193	(29 620 353)
Total	344 424 946	304 709 349

1 Variation de stocks

Variation de stocks		
	déc.-19	déc.-18
Variation du stock de véhicules neufs	10 311 611	(29 037 592)
Variation du stock de véhicules d'occasions	78 000	(604 500)
Variation du stock des travaux encours	166 560	5 256
Variation du stock de carburants et lubrifiants	(18 978)	16 483
Total	10 537 193	(29 620 353)

R-3) Frais de distribution & d'administration

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Frais de distribution & d'administration		
	déc.-19	déc.-18
Charge de personnel	19 261 942	16 283 140
Frais déplacements(AVA et billets)	822 382	985 537
Publicité et insertion	1 145 670	263 249
Consommable	206 390	173 570
Cadeaux, réception et restaurations	136 834	155 002
Vêtements de travail	144 305	113 119
Formation	162 011	137 438
Autres frais sur vente	2 458 195	2 499 478
Location diverses	181 682	187 535
Achat divers par caisses	91 289	73 206
Abonnement	940 577	519 371
Assurance	358 313	341 668
Dons et subvention	24 740	27 000
Energie	1 028 088	837 892
Entretien et réparation	904 370	718 494
Fournitures de bureaux	214 506	205 480
Frais bancaire	3 927 571	1 703 138
Gardiennage	626 165	618 798
Honoraires	1 597 489	1 574 198
Dotation aux amortissements	3 922 072	3 708 820
Impôts& Taxes	1 568 634	1 405 962
Total	39 723 225	32 532 095

R-4) Autres charges d'exploitation

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Autres charges d'exploitation		
	déc.-19	déc.-18
Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks VN et OR	461 843	1 087 578
Dotations aux provisions pour dépréciation des créances et autres actifs	85 833	413 299
Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations	42 440	-
Total	590 116	1 500 877

R-5) Autres produits d'exploitation

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Autres produits d'exploitation		
	déc.-19	déc.-18
Quote-part dans les charges communes	1 039 106	972 638
Ristournes TFP	171 505	157 783
Location	269 497	284 213
Frais de gestion et autres services	232 756	124 948
Reprise de provisions sur stocks VN et OR	1 551 374	1 040 410
Reprise de provisions sur créances et autres actifs	205 520	171 759
Total	3 469 758	2 751 751

R-6) Charges financières nettes

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Charges financières nettes		
	déc.-19	déc.-18
Intérêts sur crédit bancaire	2 335 381	1 858 549
Intérêts sur comptes courants	535 028	325 627
Total	2 870 409	2 184 176

R-7) Produits des placements

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Produits des placements		
	déc.-19	déc.-18
Produits nets sur placements	59 861	51 769
Dividendes	9 034 268	8 917 620
Plus-value sur rachat SICAR	9 203	-
Intérêts créditeurs	238 253	164 889
Total	9 341 585	9 134 278

R-8) Autres gains ordinaires

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Autres gains ordinaires		
	déc.-19	déc.-18
Produits non récurrents	669 316	598 134
Profits sur cessions d'immobilisations	159 245	388 318
Total	828 561	986 452

R-9) Autres pertes ordinaires

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Autres pertes ordinaires		
	déc.-19	déc.-18
Autres pertes	375 482	38 434
Pertes sur créances irrécouvrables	60 718	289 501
Dotations aux provisions pour risques et charges	5 002 917	627 846
Dotations aux provisions sur participations	2 739 750	-
Reprise sur provisions pour risques et charges	(1 400 750)	(491 950)
Différences de règlement et débours	13 178	1 286
Pénalités de retard	148 359	47 973
Total	6 939 654	513 090

R-10) Impôt sur les sociétés

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Impôt sur les sociétés		
	déc.-19	déc.-18
Impôts sur les sociétés	8 684 359	5 272 729
Contribution sociale de solidarité	496 249	210 910
Total	9 180 608	5 483 639

A1 – Tableau des immobilisations et des amortissements au 31 décembre 2019 :

Désignations	VALEURS BRUTES COMPTABLES						
	Cumul des acquisitions	+ Acquisitions	(-) Reclassements	(-) Cessions	(-) Mis au rebus	(-) Régularisations	Cumul
	31/12/18	2019	2019	2019	2019	2019	31/12/19
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Licences & Logiciels informatiques	2 583 222	-	-	-	-	-	2 583 222
Total immobilisations incorporelles	2 583 222	-	-	-	-	-	2 583 222
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains	16 488 037	-	-	-	-	-	16 488 037
Constructions	24 662 673	9 847	9 301 733	-	-	-	33 974 253
A A I Générale & installations techniques	13 442 373	607 954	3 782 193	-	-	-	17 832 520
Matériels de transport	3 386 890	441 237	-	(744 990)	-	-	3 083 137
Equipements de bureau	2 073 387	30 845	(1 133)	-	(3 295)	-	2 099 804
Matériels informatiques	1 818 245	249 610	-	-	(224 030)	-	1 843 825
Matériels et outillages	7 258 154	127 713	-	-	-	1 417	7 387 284
Immobilisations en cours	22 980 678	1 951 976	(13 082 793)	-	-	-	11 849 861
Total immobilisations corporelles	92 110 437	3 419 182	-	(744 990)	(227 325)	1 417	94 558 721
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	94 693 659	3 419 182	-	(744 990)	(227 325)	1 417	97 141 943
Désignations	AMORTISSEMENTS LINEAIRES						
	Cumul des amortissements	Dotation aux amortissements	Amort. des immobilisations cédées	Régularisations	Mis au rebus	Provisions	Cumul des amortissements
	31/12/18	2019	2019	2019	2019	2019	31/12/19
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Licences & Logiciels informatiques	2 366 607	111 634	-	-	-	-	2 478 241
Total immobilisations incorporelles	2 366 607	111 634	-	-	-	-	2 478 241
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains	-	-	-	-	-	-	-
Constructions	9 540 032	1 089 219	-	-	-	-	10 629 251
A A I Générale & installations techniques	6 916 630	1 243 592	-	(41)	-	-	8 160 181
Matériels de transport	1 833 041	561 106	(503 780)	-	-	-	1 890 367
Equipements de bureau	1 040 712	178 645	-	12	(3 295)	42 440	1 258 514
Matériels informatiques	1 465 552	163 215	-	29	(224 030)	-	1 404 766
Matériels et outillages	3 775 425	578 319	-	1 417	-	-	4 355 161
Immobilisations en cours	-	-	-	-	-	-	-
Total immobilisations corporelles	24 571 392	3 814 096	(503 780)	1 417	(227 325)	42 440	27 698 240
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	26 937 999	3 925 730	(503 780)	1 417	(227 325)	42 440	30 176 481

A2 – Tableau des immobilisations financières au 31 décembre 2019 :

Participations	Participations 2018		Participations 2019			Total	Détection en %
	Actions	Nbre actions souscrites/achetées	Valeur d'acquisition	Nbre actions souscrites /achetées /cédées	Valeur de Cession		
CAR GROS		19 999	1 999 900			1 999 900	99,99%
ATL		1 813 505	4 627 143			4 627 143	10,67%
		640 062	1 920 186			1 920 186	
		213 354	-			-	
HEVI		10	100			100	2%
ATTIJARI BANK		792 118	10 498 002			10 498 002	1,94%
AF CAR		-	3 859 414			3 859 414	90%
Amen Bank		1 200 000	30 292 541			30 292 541	4,90%
STLV (HERTZ)		49 994	4 999 400	-		4 999 400	
S/TOTAL 1		4 518 794	58 196 686			58 196 686	
Placements		-	-				
Amen SICAR		-	14 000 000			14 000 000	
Emprunt obligataire Amen Bank		33 000	1 320 000		- 660 000	660 000	
S/TOTAL 2		-	15 320 000			14 660 000	
Total GENERAL		-	73 516 686			72 856 686	

A-3 : Etat des engagements hors bilan au 31-12-2019 :

Engagements en Euros au titre des lettres de crédit

AMEN BANK	23 000 000 EUR
ATTIJARI BANK	18 000 000 EUR
BIAT	9 000 000 EUR
ATB	314 280 EUR

Engagement en Dinar Tunisien

AMEN BANK

Nature	Montant au 31/12/2019
OBLIGATIONS CAUTIONNEES	8 408 314 DT
CAUTIONS POUR ADMISSIONS TEMPORAIRES	831 000 DT
CAUTIONS DEFINITIVES	581 880 DT
CAUTION DE RETENUE DE GARANTIE	923 756 DT
Total	10 744 950 DT

BIAT

Nature	Montant au 31/12/2019
CAUTIONS PROVISOIRES	43 145 DT
CAUTIONS DEFINITIVES	380 131 DT
CAUTIONS DE RETENUE DE GARANTIE	567 991 DT
CAUTIONS POUR ADMISSIONS TEMPORAIRES	1 454 600 DT
CAUTIONS DE DOUANES	1 000 000 DT
AUTRES	28 885 DT
Total	3 474 752 DT

ZITOUNA

Nature	Montant au 31/12/2018
CAUTIONS DEFINITIVES	29 208DT
CAUTION DE RETENUE DE GARANTIE	29 260 DT
Total	58 468 DT

UBCI

Nature	Montant au 31/12/2018
CAUTIONS PROVISOIRES	1 500 DT
CAUTIONS DEFINITIVES	3 900 DT
Total	5 400 DT

Effets remis à l'escompte non échus :

Nature	Montant au 31/12/2019
EFFETS ESCOMPTES NON ECHUS	24 996 603 DT
Total	24 996603 DT

Note A-4 : Note sur les litiges et les affaires en cours :

- La société TPA « Tout Pour Auto » a introduit une requête d'arbitrage à l'encontre de la société **Ennakl Automobiles** en vue de revendiquer des indemnités au titre de la rupture du contrat de sous-concession conclu entre les deux parties. Cette procédure arbitrale fait suite à un litige précédent qui s'est soldé par les tribunaux compétents en faveur de la société **Ennakl Automobiles** et de sa filiale **Car Gros**. La direction de la société estime, sur la base de l'avis de son avocat, que le risque d'un dédommagement à verser par la société **Ennakl Automobiles** dans le cadre de la procédure d'arbitrage est minimale. En outre, la société **Ennakl Automobiles** a introduit une requête reconventionnelle pour la condamnation de TPA à verser des dommages et intérêts au titre des préjudices matériels et moraux. L'avocat de la société estime que les chances de condamnation de la partie adverse sont sérieuses et fondées.
- La société **Ennakl Automobiles** a reçu, en date du 23 avril 2019, une notification pour un contrôle fiscal approfondi couvrant les exercices 2015, 2016, 2017 et 2018 portant sur les différents impôts et taxes auxquels la société est soumise. En date du 20 décembre 2019, la société a reçu une notification des résultats de la vérification fiscale faisant ressortir un redressement total de 9 316 KDT en principal et pénalités, un ajustement du report d'impôt sur les sociétés de l'exercice 2014 et un ajustement du report d'impôt sur les sociétés au 31 décembre 2018 à la hausse de 229 KDT le ramenant à 906 KDT.

Cette notification a fait l'objet d'une réponse motivée par la société rejetant la quasi-totalité des chefs de redressement. A la date d'arrêt des états financiers, aucune réponse de l'administration fiscale n'a encore été communiquée à la société. Les procédures sont toujours en cours et le sort final de ce contrôle ne peut être estimé de façon précise.

Face à cette situation, la société, après analyse assez prudente de la probabilité de risque de chaque chef de redressement, a constaté les provisions correspondantes.

Note A-5 : Note sur les événements postérieurs à la clôture (Pandémie du Covid-19) :

Dans le contexte de la crise sanitaire et économique engendrée par l'émergence du COVID-19 et son expansion depuis le mois de mars 2020, un certain nombre de mesures exceptionnelles ont été prises par le gouvernement Tunisien pour faire face à cette pandémie dont principalement le confinement sanitaire.

Ainsi, la société est en arrêt quasi-total d'activité depuis le 22 mars 2020 et ce, jusqu'à la fin des mesures de confinement décidées par les autorités Tunisiennes.

Il s'agit d'événements non liés à des conditions existantes à la date de clôture qui ne sont pas de nature à nécessiter un ajustement des états financiers de 2019. La baisse des activités liée à cette pandémie et les mesures prises par le gouvernement Tunisien auront un impact sur les états financiers de 2020. Toutefois à la date de publication des états financiers de 2019, la direction ne dispose pas d'assez d'éléments probants permettant d'évaluer ces impacts éventuels mais affirme n'avoir connaissance d'aucune incertitude significative de nature à remettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Il est à signaler que ces états financiers ont été arrêtés par le conseil d'administration du 17 mars 2020. La présente note a été ajoutée par la direction de la société pour informer sur les événements postérieurs à la clôture jusqu'à la date du 17 avril 2020.

Note A-6 : Informations sur les parties liées :

Les opérations réalisées avec les parties liées de la société **Ennakl Automobiles** durant l'exercice 2019 se présentent comme suit :

1) Location d'un magasin de pièces de rechange à la société Car Gros :

La société **Ennakl Automobiles** a loué à la société **Car Gros** un local sis à la Charguia II d'une superficie de 1 250 m² affectée à hauteur de 1 200 m² en tant que magasin de pièces de rechange et à hauteur de 50 m² en tant que showroom. Le loyer annuel de 2019 suivant l'avenant du 01/01/2009 s'élève à 138 857DT hors taxes.

2) Charges communes 2019 Ennakl Automobiles / Car Gros :

La société **Ennakl Automobiles** a facturé à la société **CAR GROS** un montant hors taxes de 1 039 106 DT au titre des charges communes de 2019.

3) Achats et ventes Ennakl Automobiles / Car Gros 2019 et opérations diverses :

- La société **Ennakl Automobiles** a facturé à la société **Car Gros** un montant de 23 236DT hors taxes au titre de réparations de véhicules.
- La société **Car Gros** a facturé à la société **Ennakl Automobiles** un montant de 19 027 963DT hors taxes, au titre des ventes de pièces de rechange, lubrifiants et accessoires.
- La société **Car Gros** a facturé à la société **Ennakl Automobiles** un montant de 13 242 DT hors taxes, au titre des ventes de matériels et d'outillages.
- La part de la société **Ennakl Automobiles** dans les dividendes distribués par **Car Gros** sur le résultat de l'exercice 2018 est de 4 999 750DT.

4) Achats et ventes Ennakl Automobiles / AFCAR 2019 et opérations diverses :

- La société **Ennakl Automobiles** a facturé à la société **AFCAR** un montant de 711 862 DT hors taxes, à titre de ventes de véhicules relatives à l'exercice 2019 dont un montant de 15 570DT pour le remboursement de charges de FRET.

5) Achats et ventes Ennakl Automobiles / STLV 2019 et opérations diverses :

- Facturation par la société **Ennakl Automobiles** à la société **STLV** de la vente de véhicules pour un montant de **1 735 112DT** en hors taxes et net des remises.
- En 2019, la société **Ennakl Automobiles** a facturé à la société **STLV** un montant de 71 090 DT en hors taxes à titre de vente de matériel de localisation, de frais d'entretien et d'abonnement GPS.
- En 2019, la société **STLV** a facturé à la société **Ennakl Automobiles** un montant de 19 495 DT en hors taxes à titre de location de véhicules.
- La société **Ennakl Automobiles** a inscrit un montant de 13 490 DT en débiteurs divers au titre de frais engagés au nom et pour le compte de la société **STLV** qui feront l'objet d'un remboursement.

6) Fonds gérés déposés auprès de l'Amen SICAR et rémunérations :

Au 31/12/2019, les fonds gérés déposés auprès de l'**Amen SICAR** sont d'un montant de 14 000 000 dinars.

La société **Ennakl Automobiles** a inscrit en charges à payer au 31/12/2019 un montant de 140 000 DT au titre de la commission de gestion des fonds gérés au taux de 1% au profit de l'**Amen SICAR**.

7) Frais d'assurance encourus avec COMAR Assurances :

La société **Ennakl Automobiles** a encouru auprès de **COMAR Assurances** au 31/12/2019 des frais d'assurance s'élevant à 2 378 938DT hors taxes.

8) Participation aux frais de siège de la société PGI Holding :

La société **Ennakl automobiles** a versé à la société **PGI Holding** un montant de 160 000 DT hors taxes au titre de sa participation aux frais de siège de cette dernière suivant la convention conclue à cet effet.

9) Participation dans l'emprunt obligataire émis par l'Amen Bank :

La société **Ennakl Automobiles** a souscrit 33 000 obligations en 2015 de l'emprunt obligataire émis par l'**Amen Bank** aux modalités suivantes :

- Valeur nominale : 100 DT
- Taux d'intérêt : 7,35 % (Fixe)
- Nombre d'obligations : 33 000
- Mode de remboursement : 20 DT par obligation et par an à partir de la 1ère année (2016) majorés des intérêts échus à cette date.

En 2019, ces obligations ont été remboursées à raison de 1/5 de leur montant nominal soit au total 660.000 DT majorés des intérêts échus pour un montant de 96 967 DT. La valeur de l'emprunt s'élève au 31 décembre 2019 à 660 000 DT. Par ailleurs, **Ennakl Automobiles** a inscrit en produits à recevoir au 31 Décembre 2019 le montant de 41 250 DT relatif aux intérêts courus et non encore échus.

10) Souscription de billets à ordre avec Amen Bank :

La société **Ennakl Automobiles** a souscrit en 2019 des billets à ordre auprès de l'**Amen Bank** pour un montant total de 21 217 773 DT aux conditions suivantes :

- Taux d'intérêt : TMM+1,5%
- Echéance : 90 jours

Les intérêts payés au titre de ces billets à ordre s'élèvent à 519 886 DT en 2019. Par ailleurs, la société a constaté en charges constatées d'avance au titre des intérêts des billets à ordre un montant de 84 182 DT au 31 décembre 2019.

Au 31 Décembre 2019, le solde des billets à ordre souscrits et non encore échus s'élève à 5 581 226 DT.

11) Emprunt bancaire pour financer l'achat d'un bloc d'actions Amen Bank

La société **Ennakl Automobiles** a acquis, au cours de l'exercice 2017, un bloc d'actions **Amen Bank** pour un montant global de 26 529604 DT dont 24 000000 DT financés par emprunt bancaire contracté auprès d'**Attijari Bank** à un taux d'intérêt annuel de TMM+1,85%. Cet emprunt a fait l'objet de remboursement au cours de 2019 à hauteur de 4 448 435DT. Par ailleurs, les intérêts correspondants constatés se sont élevés à 1 559 482 DT.

12) Opérations d'achats et de ventes réalisées avec les parties liées (Groupe Amen Bank et Groupe PGH) en 2019 :

La société **Ennakl Automobiles** a facturé à titre de vente de véhicules neufs et de prestation de services après-vente lors de l'année 2019 ce qui suit (En TTC)

- **PGI** :188 764 DT
- **AMEN BANK** : 194 589 DT
- **AMEN SANTE** : 174 845 DT
- **AMEN INVEST** : 7 740 DT
- **CAFES BEN YEDDER** : 137 239 DT
- **CAFES BONDIN** : 47 270 DT
- **PARENIN** : 253 374 DT
- **PGH** : 179 139 DT
- **SBF** : 40 650 DT
- **EL MAZRAA** : 56 269 DT
- **ALMES** : 50 000 DT
- **DICK** : 48 480 DT
- **CARTHAGO** : 67 989 DT

13) Opérations de vente par leasing réalisées en 2019 financées par la société TLF :

La société TLF a financé des opérations de vente réalisées par la société Ennakl Automobiles en 2019 pour un montant total de 52 897 092DT TTC.

14) Opérations de vente par leasing réalisées en 2019 financées par la société ATL:

La société ATL a financé des opérations de vente réalisées par la société Ennakl Automobiles en 2019 pour un montant total de 29 368 808DT TTC.

15) Marchés conclus avec la société SBF :

En 2019, la société Ennakl Automobiles a réalisé avec la société SBF des travaux de construction et d'aménagement d'un montant total de 640 345 DT TTC.

16) Transfert de charge à la société PARENIN :

La société Ennakl Automobiles a émis une note de débit à la société PARENIN pour un montant de 120 000 DT au titre de sa part dans l'indemnité de fin de contrat de travail objet de la convention datée du 1er avril 2019.

17) Frais de tenue de compte de valeurs Mobilières :

En 2019, la société Amen Invest à facturé à la société Ennakl Automobiles un montant de 5 000 DT HT à titre de frais de tenue de comptes de valeurs mobilières.

18) Obligations et engagements avec les dirigeants :

Les rémunérations servies aux dirigeants de la société en 2019 peuvent être synthétisées comme suit:

Nature de la rémunération brute	M. Ibrahim DEBBACHE		M. Laâroussi BEN YEDDER		M. Ahmed Maher JAIET		M. Mohamed Habib LASRAM	
	Président Directeur Général		Secrétaire Général		Directeur Général Adjoint		Directeur Général Adjoint	
	Charges	Passifs	Charges	Passifs	Charges	Passifs	Charges	Passifs
Salaire et primes	480 600	-	245 000	-	285 000	-	208 333	-
Voiture de fonction	1 320	-	1 320	-	1 320	-	1 100	-
Quotas essence	9 816	-	9 816	-	9 816	-	8 228	-
Total	491 736	-	256 136	-	296 136	-	217 661	-

19) Rémunérations servies aux administrateurs :

Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 mai 2019. Au titre de l'exercice 2019, la charge s'élève à 50 000 DT et est non encore réglée à la date de clôture.

20) Rémunérations servies aux représentants permanents des administrateurs membres du comité permanent d'audit :

En 2019, la société Ennakl Automobiles a servi 20.000 DT aux membres du comité permanent d'audit (composé d'administrateurs et de non-administrateurs).

RAPPORT GENERAL SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Messieurs les Actionnaires de la société

Ennakl Automobiles S.A.

Z.I Ariana – Aéroport

BP 129 – 1080 Tunis

1- RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale Ordinaire du 15 mai 2018, nous avons effectué l'audit des états financiers individuels de la Société ENNAKL AUTOMOBILES S.A. (« La société ») qui comprennent le bilan au 31 décembre 2019, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir, au 31 décembre 2019, un total bilan de 280 088 568 DT et des capitaux propres positifs de 118 093 827 DT y compris le bénéfice net de l'exercice s'élevant à 18 669 316 DT.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société ENNAKL AUTOMOBILES S.A. au 31 décembre 2019, ainsi que sa performance et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés d'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

▪ ***Les Revenus :***

Description de la question clé de l'audit :

Le chiffre d'affaires figure à l'état de résultat au 31 décembre 2019 pour un montant de 408 758 370 DT et représente le poste le plus important de l'état de résultat.

Ce chiffre d'affaires est composé essentiellement de ventes de véhicules neufs à hauteur de 385 950 700 DT.

Nous avons considéré que la reconnaissance des revenus est un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans les états financiers de la société.

Réponse d'audit :

En réponse, nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes des méthodes comptables sous-tendant la reconnaissance du revenu.

Compte tenu notamment du volume des transactions de ventes, nous avons examiné et évalué les procédures de contrôle interne correspondantes et nous avons réalisé des tests sur les contrôles clefs pertinents.

En outre, nous avons testé les rapports générés par le système d'information que nous avons rapproché avec les données comptables.

Nous avons également procédé à des examens analytiques des revenus complétés par des tests de détail à la transaction.

▪ ***Évaluation des titres de participation :***

Description de la question clé de l'audit :

Au 31 décembre 2019, les titres de participation s'élèvent à 72 856 687 DT dont 47 337 872 DT correspondent à des titres cotés. Ces titres font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur d'usage est inférieure à leur valeur comptable. La valeur d'usage est déterminée par la direction sur la base de différents critères, dont essentiellement la valeur de marché et la valeur d'utilité fondée sur les flux de trésorerie prévisionnels actualisés.

L'estimation de la valeur d'usage de ces titres requiert l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées,

ainsi que pour la détermination de la valeur d'utilité, l'estimation de la performance future des entités concernées et des taux d'actualisation et de croissance à long terme.

Compte tenu du caractère significatif des titres de participation au regard du bilan de la société et du jugement nécessaire à l'estimation de leur valeur d'usage, nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation constitue un point clef de l'audit.

Réponse d'audit :

Nos travaux ont consisté principalement, à :

- Pour les sociétés cotées : vérifier que le cours boursier est bien supérieur à la valeur au bilan.
- Pour les sociétés non cotées, nous avons examiné leur situation financière afin d'identifier tout indice éventuel de dépréciation. Pour les sociétés présentant un indice éventuel de dépréciation, nous avons obtenu les états financiers les plus récents, examiné la démarche et les hypothèses retenues par la direction pour la détermination de la valeur d'usage et enfin nous avons vérifié que toute dépréciation éventuelle qui en découle a été prise en compte.

Observation :

Nous attirons votre attention sur les situations décrites au niveau des notes A-4 et A-5 aux états financiers se rapportant respectivement aux affaires et litiges en cours et aux évènements postérieurs à la date de clôture se rattachant à la pandémie du COVID-19 et aux incertitudes liées à son impact éventuel sur les états financiers des exercices futurs.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Rapport d'activité du conseil d'administration

La responsabilité du rapport d'activité incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport d'activité et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'Article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la Société dans le rapport d'activité par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport d'activité et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport d'activité semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport d'activité, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du conseil d'administration pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle d'états financiers conformes au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au conseil d'administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée: ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

2- RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société.

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion sur les états financiers individuels. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale ainsi qu'au Comité permanent d'audit de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au conseil d'administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Autre point :

La société ne s'est pas encore conformée aux nouvelles dispositions se rapportant à la dissociation entre les fonctions de président du conseil d'administration et celles de directeur général de la société et à la désignation de deux administrateurs indépendants telles que prévues par la loi n°2019-47 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement.

Tunis, le 22 avril 2020

Les commissaires aux comptes

Les commissaires aux comptes associés M.T.B.F

Cabinet Salah Meziou

Mohamed Lassaad BORJI
Partner

Salah MEZIOU
Managing Partner

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Messieurs les Actionnaires de la société

Ennaki Automobiles S.A.

Z.I Ariana – Aéroport

BP 129 – 1080 Tunis

Messieurs,

En application des articles 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport spécial sur les conventions règlementées prévues par lesdits articles réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Transactions effectuées avec la société filiale « Car Gros » :

- Facturation par votre société à la société « Car Gros » d'un montant hors taxes de 1 039 106 DT au titre de charges communes relatives à l'exercice 2019.

- La société Ennakl Automobiles a facturé à la société Car Gros un montant de 23 236 DT hors taxes au titre de réparations de véhicules.
- La société Car Gros a facturé à la société Ennakl Automobiles un montant de 19 027 963 DT hors taxes, au titre des ventes de pièces de rechange, lubrifiants et accessoires.
- La société Car Gros a facturé à la société Ennakl Automobiles un montant de 13 242 DT hors taxes, au titre des ventes de matériels et d'outillages.

Transactions effectuées avec la société filiale « AFCAR » :

- Durant l'exercice 2019, votre société a facturé à la société AFCAR un montant de 711 862 DT hors taxes au titre de ventes de véhicules dont un montant de 15 570 DT relatif au remboursement de charges de FRET.

Transactions effectuées avec la société filiale « STLV » :

- Votre société a facturé à la société STLV des ventes de véhicules pour un montant de 1 735 112 DT en hors taxes et net des remises.
- En 2019, votre société a facturé à la société STLV un montant de 71 090 DT en hors taxes lié à la vente de matériel de localisation, aux frais d'entretien et à l'abonnement GPS.
- En 2019, la société STLV vous a facturé un montant de 19 495 DT en hors taxes au titre de location de véhicules.
- Votre société a inscrit un montant de 13 490 DT en débiteurs divers correspondant aux frais engagés au nom et pour le compte de la société STLV.

Autres conventions et opérations avec les parties liées (Groupe Amen Bank et Groupe PGH):

- La société Ennakl Automobiles a souscrit en 2019 des billets à ordre auprès de l'Amen Bank pour un montant total de 21 217 773 DT aux conditions suivantes :

-Taux d'intérêt : TMM+1,5%

-Echéance : 90 jours

Au 31 décembre 2019, le solde des billets à ordre souscrits et non encore échus s'élève à 5 851 226DT.

- Votre société a encouru auprès de COMAR Assurances des frais d'assurance s'élevant à 2 378 938DT hors taxes.
- Les opérations de ventes de véhicules neufs et des prestations de services après-vente réalisées avec les parties liées du groupe Amen et du groupe PGH totalisent ce qui suit (En TTC) :
 - AMEN BANK : 194 589 DT
 - AMEN SANTE : 174 845 DT
 - AMEN INVEST : 7 740 DT
 - CAFES BEN YEDDER : 137 239 DT
 - CAFES BONDIN : 47 270 DT
 - PARENIN : 253 374 DT

- PGH : 179 139 DT
- PGI : 188 763 DT
- SBF : 40 650 DT
- EL MAZRAA : 56 269 DT
- ALMES : 50 000 DT
- DICK : 48 480 DT
- CARTHAGO : 67 989 DT

Transfert de charges à la société PARENIN :

Votre société a émis une note de débit à la société PARENIN pour un montant de 120 000 DT au titre de sa part dans l'indemnité de fin d'un contrat de travail objet de la convention datée du 1^{er} avril 2019.

Frais de tenue de comptes de valeurs Mobilières :

En 2019, la société Amen Invest a facturé à la société Ennakl Automobiles un montant de 5 000 DT HT relatif aux frais de tenue de comptes de valeurs mobilières.

II- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019. Ces conventions sont détaillées comme suit :

Avec la société « CAR GROS » :

- Votre société loue à la société « Car Gros » un local sis à la Charguia II d'une superficie de 1.250 m² affecté à hauteur de 1.200 m² en tant que magasin de pièces de rechange et à hauteur de 50 m² en tant que showroom. Le loyer annuel de 2019, s'élève à 138 857DT hors taxes.

Emprunt bancaire pour financer l'achat d'un bloc d'actions Amen Bank

- Votre société a acquis, au cours de l'exercice 2017, un bloc d'actions Amen Bank pour un montant global de 26 529 604 DT dont 24 000 000 DT financés par emprunt bancaire contracté auprès d'Attijari Bank à un taux d'intérêt annuel de TMM+1,85%. Cet emprunt a fait l'objet de remboursement au cours de 2019 à hauteur de 4 448 435DT. Par ailleurs, les intérêts correspondants constatés se sont élevés à 1 559 482 DT.

Opérations financières avec des sociétés appartenant au Groupe Amen

- Au 31 décembre 2019, Les fonds gérés de la société « Ennakl Automobiles » déposés auprès de l'Amen SICAR au cours des exercices antérieurs, présentent un solde de 14 000 000 DT, se détaillant comme suit :

Montant en DT	Année de suscription	Date d'échéance
3 000 000	2014	2020
5 000 000	2015	2021
6 000 000	2016	2022

Au 31 décembre 2019, votre société a inscrit en charges à payer un montant s'élevant à 140000 DT, au titre de la commission de gestion des fonds gérés au taux de 1 % au profit de l'Amen SICAR.

- En 2015, votre société a souscrit 33.000 obligations de l'emprunt obligataire émis par l'Amen Bank aux modalités suivantes :
 - Valeur nominale : 100 DT
 - Taux d'intérêt : 7,35 % (Fixe)
 - Nombre d'obligations : 33 000
 - Mode de remboursement : 20 DT par obligation et par an à partir de la 1^{ère} année (2016) majorés des intérêts échus à cette date.

En 2019, ces obligations ont été remboursées à raison de 1/5 de leur montant nominal soit au total 660000 DT majorés des intérêts échus pour un montant de 96 967 DT. La valeur de l'emprunt s'élève au 31 décembre 2019 à 660 000 DT.

Par ailleurs, votre société a inscrit en produits à recevoir au 31 décembre 2019 le montant de 41 250 DT relatif aux intérêts courus et non encore échus.

Marchés et prestations de service fournies par des parties liées (Groupe PGI, SBF) :

- La société PGI Holding a facturé à votre société 160 000 DT hors taxes au titre de sa participation aux frais du siège de PGI Holding suivant la convention conclue à cet effet.
- Votre société a encouru en 2019 un montant s'élevant à 640 345 DT TTC dans le cadre du marché des travaux de construction et d'aménagement conclus avec la société SBF.

III- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants, administrateurs et membres du comité permanent d'audit

Les obligations et engagements envers les dirigeants, administrateurs et membres du comité permanent d'audit tels que visés à l'article 200 nouveau II §5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

Rémunérations servies aux dirigeants :

Nature de la rémunération brute	M. Ibrahim DEBBACHE		M. Laâroussi BEN YEDDER		M. Ahmed Maher JAIET		M. Mohamed Habib LASRAM	
	Président Directeur Général		Secrétaire Général		Directeur Général Adjoint		Directeur Général Adjoint	
	Charges	Passifs	Charges	Passifs	Charges	Passifs	Charges	Passifs
Salaire, primes et avantages ¹	491 736	-	256 136	-	296 136	-	217 661	-

¹y compris un quota de carburant et une voiture de fonction.

Rémunérations servies aux administrateurs :

Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 mai 2019. Au titre de l'exercice 2019, la charge s'élève à 50 000 DT et est non encore réglée à la date de clôture.

Rémunérations servies aux membres du comité permanent d'audit :

En 2019, un montant de 20 000 DT a été alloué aux membres du comité permanent d'audit (composé d'administrateurs et de non-administrateurs).

IV- Opérations courantes conclues à des conditions normales

Par ailleurs, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qualifiés de courants et conclus à des conditions normales :

- La société TLF a financé des opérations de ventes réalisées par la société Ennakl Automobiles en 2019 pour un montant total de 52 897 092DT TTC.
- La société ATL a financé des opérations de ventes réalisées par la société Ennakl Automobiles en 2019 pour un montant total de 29 368 808DT TTC.

Par ailleurs, en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 22 avril 2020

Les commissaires aux comptes

Les commissaires aux comptes associés M.T.B.F

Cabinet Salah Meziou

Mohamed Lassaad BORJI
Partner

Salah MEZIOU
Managing Partner

